

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Présentation simplifiée

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le compte administratif d'Yvetot Normandie comprend 8 budgets :

- Le Budget Principal
- Les budgets annexes :
 - Le budget des déchets ménagers
 - Le budget transports
 - Le budget office de tourisme
 - Le budget hôtel d'entreprises
 - Les budgets d'aménagement de zones d'activités économiques
 - ZAE de Croix-Mare
 - ZAE d'Auzebosc extension
 - ZAE de Valliquerville extension

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	354 931,18
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	172 391,71
73 IMPOTS ET TAXES	3 648 021,50
731 FISCALITE LOCALE	5 798 364,69
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 933 765,37
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	43 029,18
76 PRODUITS FINANCIERS	51 008,10
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	159 167,97
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	37 711,62
Total recettes en euros	12 198 391,32

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	969 118,84
012 CHARGES DE PERSONNEL	3 543 799,71
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 864 067,95
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 760 045,48
66 FRAIS FINANCIERS	39 224,94
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	311,00
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS	15 236,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	657 705,91
Total dépenses en euros	9 849 509,83

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	77 073,26
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	2 229 400,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	87 047,90
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 500,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	657 705,91
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	466 672,46
Total recettes en euros	3 519 399,53

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RESTITUEES	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	165 801,73
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	591 019,52
204 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	790 669,90
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	439 138,48
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	37 711,62
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	466 672,46
Total dépenses en euros	2 491 013,71

YVETOT NORMANDIE

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET ORDURES MENAGERES

Section de fonctionnement

Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	32 671,31
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 146 605,05
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	529 474,69
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	146 428,63
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 019,00
78 REPRISES SUR PROVISIONS	755,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	140 796,35
Total recettes en euros	4 003 750,03

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 116 170,65
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 106 843,60
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	30 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 905,35
66 FRAIS FINANCIERS	1 362,39
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	72 003,18
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	732 329,15
Total dépenses en euros	4 081 614,32

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET ORDURES MENAGERES

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	35 295,35
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	54 637,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	732 329,15
Total recettes en euros	822 261,50

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 333,32
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 711,60
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	235 214,37
23 TRAVAUX EN COURS	33 751,88
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	140 796,35
Total dépenses en euros	438 807,52

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET TRANSPORTS

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 497,44
73 IMPOTS ET TAXES	1 000 103,29
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	19 990,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES	5 000,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 624,34
Total recettes en euros	1 030 215,07

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 287,98
012 CHARGES DE PERSONNEL	60 083,20
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 528,32
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	903 943,62
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	42 799,72
Total dépenses en euros	1 024 642,84

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET TRANSPORTS

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	42 799,72
Total recettes en euros	42 799,72

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	292 991,72
Total dépenses en euros	292 991,72

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET OFFICE DE TOURISME

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	3 698,01
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 439,35
731 FISCALITE LOCALE	37 896,51
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	210 177,72
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 895,23
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 022,00
Total recettes en euros	270 128,82

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	77 904,84
012 CHARGES DE PERSONNEL	171 647,24
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 607,79
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS	999,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 676,01
Total dépenses en euros	263 834,88

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET OFFICE DE TOURISME

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	306,57
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 148,80
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 676,01
Total recettes en euros	9 131,38

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 446,40
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 297,92
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 022,00
Total dépenses en euros	6 766,32

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	34 992,71
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	27 875,73
Total recettes en euros	62 868,44

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 688,33
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	34 072,82
Total dépenses en euros	54 761,89

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	3 200,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 354,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	34 072,82
Total recettes en euros	43 626,82

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 877,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 953,17
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	27 875,73
Total dépenses en euros	35 705,90

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET ZAE CROIX-MARE

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	187 100,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	974 382,73
Total recettes en euros	1 161 482,73

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	173 561,16
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	0,16
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 386 884,04
Total dépenses en euros	1 560 445,36

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET ZAE CROIX-MARE

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 386 884,04
Total recettes en euros	1 386 884,04

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	974 382,73
Total dépenses en euros	974 382,73

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET ZAE AUZEBOSC EXTENSION

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 091 864,88
Total recettes en euros	1 091 864,88

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	356 958,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,70
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	734 906,88
Total dépenses en euros	1 091 865,58

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET ZAE AUZEBOSC EXTENSION

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	734 906,88
Total recettes en euros	734 906,88

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 091 864,88
Total dépenses en euros	1 091 864,88

**YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025**

BUDGET ZAE VALLIQUERVILLE EXTENSION

**Section de fonctionnement
Recettes**

Chapitre	Compte administratif 2025
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00
Total recettes en euros	0,00

**Section de fonctionnement
Dépenses**

Chapitre	Compte administratif 2025
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00
Total dépenses en euros	0,00

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

BUDGET ZAE VALLIQUERVILLE EXTENSION

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2025
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00
Total recettes en euros	0,00

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2025
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
Total dépenses en euros	0,00

SYNTHESE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

(Tous budgets consolidés)

NIVEAUX D'EPARGNE

Total Recettes Réelles de Fonctionnement (a)	17 545 047,98 €
Total Dépenses Réelles de Fonctionnement (b)	14 330 300,17 €
EPARGNE BRUTE (c = a - b)	3 214 747,81 €
Remboursement du capital des emprunts (d)	179 135,05 €
EPARGNE NETTE (e = c - d)	3 035 612,76 €

EVOLUTION DE LA DETTE

Encours au 31/12/2024	1 421 558,65 €
Remboursement du capital 2025	179 135,05 €
Encours au 31/12/2025	1 242 423,60 €
Encours dette / Epargne brute	0,39

INFORMATIONS STATISTIQUES

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

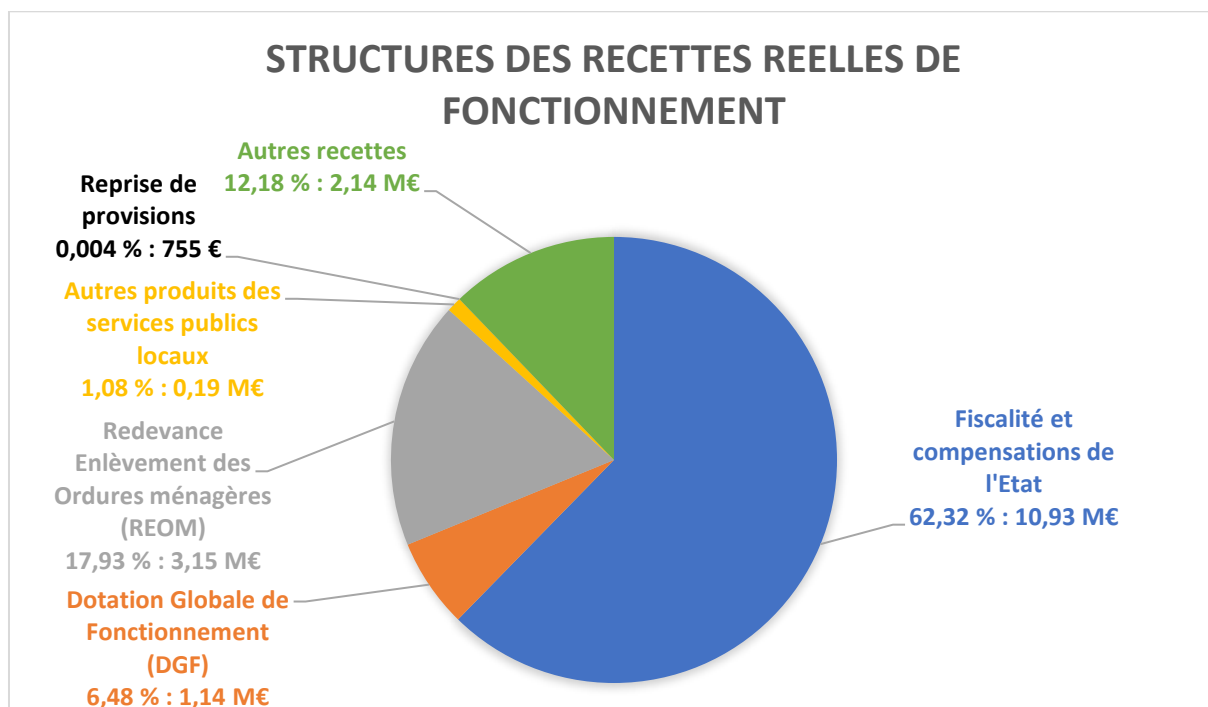
<u>RATIOS FINANCIERS</u>	Valeurs YN 2025	Valeurs YN 2024	Valeurs YN 2023	Moyennes nationales de la strate 2024 (*)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	338,53	354,29	334,54	398,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	447,87	431,32	428,37	481,00
Dépenses d'équipement brut / population	67,06	50,15	31,66	102,00
Encours de dette** / population	43,18	49,67	53,93	202,00
DGF / population	41,14	40,48	37,11	49,00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	38,55%	36,73%	34,59%	42,00%
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	76,95%	83,53%	79,41%	86,90%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14,97%	11,63%	7,39%	21,20%
Encours de la dette** / recettes réelles de fonctionnement	9,64%	11,52%	12,59%	42,10%

(*) Source : Les collectivités locales en chiffres 2025 (Ministère chargé des Collectivités Territoriales) – Groupements de communes à fiscalité propre de 15 000 à 30 000 habitants

(**) Encours de la dette au 31/12

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT tous budgets confondus

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement s'est élevé à 17 545 048,72 €.



Après retraitement des reprises sur les provisions (755 €) et de la subvention de fonctionnement au budget annexe de l'Office de Tourisme Yvetot Normandie (200 000 €), l'évolution des recettes réelles de fonctionnement s'établit à + 7,94 % entre 2024 et 2025, soit une augmentation de 1 276 K€.

➤ **Fiscalité et compensations de l'Etat : 10,93 M€**

Les recettes fiscales et les compensations de fiscalité versées par l'Etat s'élèvent à 10 934 390,99 €.

Elles progressent de 6,85 % par rapport à 2024, soit une augmentation de 700 K€.

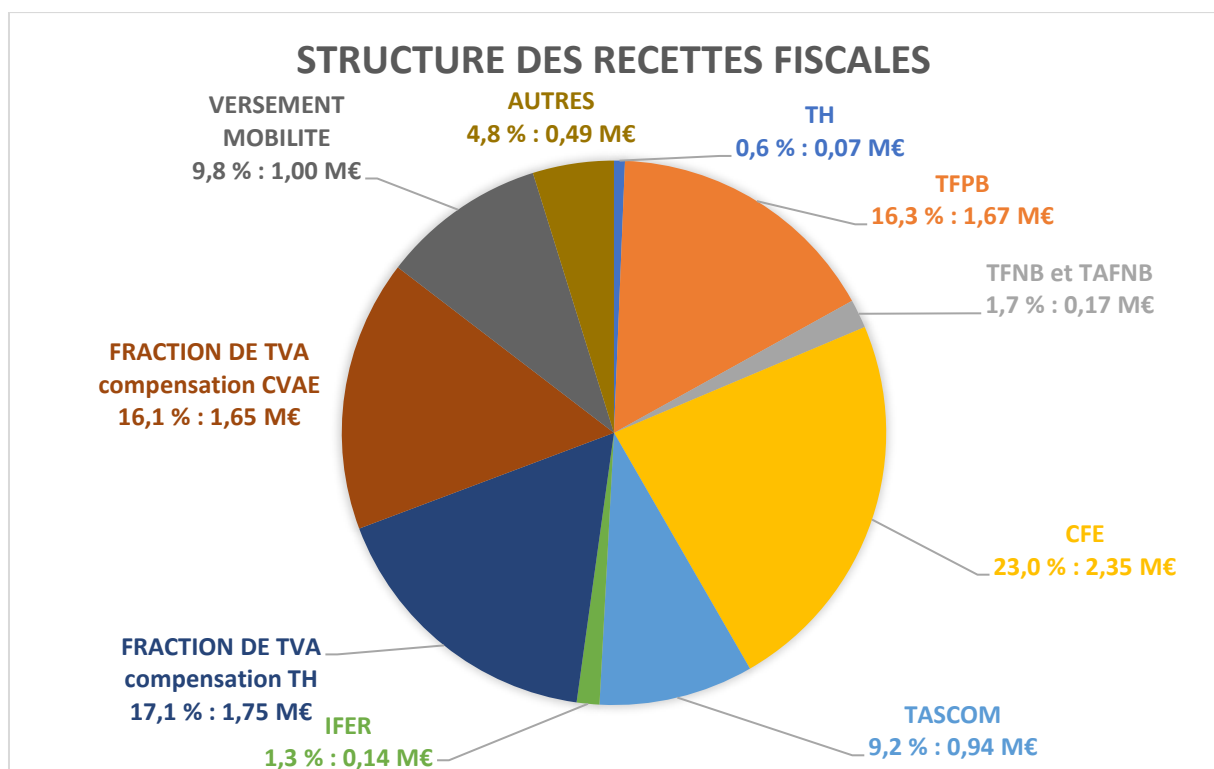
✓ **Les recettes fiscales**

Les recettes fiscales s'élèvent à 10,2 M€ en 2025, en augmentation de 419 K€ par rapport à 2024.

Cette augmentation est le résultat d'évolutions contrastées entre les différents produits fiscaux, notamment :

- La hausse du produit de la CFE de 144 K€,
- La diminution du produit de la TASCOT de - 60 K€,
- L'augmentation du produit de la TFPB : + 37 K€,
- La hausse du produit du versement mobilité (VM) : + 177 K€ (en raison de l'augmentation du taux à compter du 1^{er} janvier 2025),
- L'augmentation du produit des IFR de + 16 K€,

- La variation des produits de la TFNB et de la TAFNB : + 3 K€,
- L'augmentation des fractions de TVA versées en compensation de la CVAE (+ 6 K€) et de la TH (+ 9 K€), dynamique largement freinée par les dispositions de la loi de finances 2025,
- La baisse des produits de la TH sur les résidences secondaires de - 13 K€, toujours en raison des rectifications des bases au regard du nombre important de dégrèvements accordés sur les derniers exercices,
- L'augmentation du produit de la taxe de séjour : + 6 K€,
- Le reversement de REOM opéré par le budget OM en compensation des aides mulching versées par le budget principal : + 30 K€,
- La perception d'une nouvelle taxe sur les infrastructures de transport instaurée par la loi de finances 2025 : + 19 K€,
- L'encaissement de rôles supplémentaires pour un volume conséquent (380 K€), soit + 31 K€ par rapport à 2024.



✓ La péréquation

Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a vocation à prélever 2 % des ressources fiscales des ensembles intercommunaux (EPCI et Communes) considérés les plus riches, pour les reverser aux ensembles intercommunaux considérés les plus pauvres. Au niveau national, ce fonds représente plus de 1 milliard d'euros.

En 2025, l'ensemble intercommunal composé de la Communauté de Communes et de ses communes a été informé qu'il était bénéficiaire d'une dotation de droit commun répartie comme suit :

- 255 399 € pour l'EPCI,
- 402 965 € pour les communes membres.

Contrairement à 2024, l'EPCI a conservé sa part du FPIC et n'a pas procédé à une répartition dérogatoire.

✓ **Les compensations de l'Etat**

Les compensations de l'Etat proviennent de réformes successives de la fiscalité locale et d'exonérations. Elles s'élèvent à 450 005 € en 2025 (contre 424 124 € en 2024).

Les compensations se décomposent comme suit :

- Compensation au titre de la CFE : 386 739 €,
- Compensation de taxes foncières : 63 263 €.

➤ **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 1,14 M€**

La DGF s'élève à 1 137 045 €. Elle augmente de 4,25 %, soit + 46 311 € par rapport à 2024.

En l'absence d'augmentation de l'enveloppe nationale, cette croissance s'explique par l'augmentation de deux des éléments de calcul de la DGF :

- la population de référence, qui a progressé de 209 habitants,
- le coefficient d'intégration fiscale (CIF), qui est passé de 0,384341 en 2024 à 0,385129 en 2025, en lien avec l'augmentation du taux de CFE décidé en N-2 (soit en 2023), qui a permis à accroître le poids relatif des recettes de l'intercommunalité par rapport à celui de l'ensemble des communes.

➤ **Les produits des services locaux : 3,34 M€ avec la REOM**

Le produit de la REOM perçu en 2025 (3,15 M€) augmente de 13,58 %, en corrélation avec l'augmentation de 10% des tarifs décidée en décembre 2024 et les résultats des campagnes de vérifications du fichier des redevables.

Entre 2024 et 2025, les autres produits des services locaux (hors REOM) sont en diminution de 15,52 %, notamment en raison :

- du changement de mode de gestion du réseau de transport, qui a conduit à transférer la perception des recettes d'exploitation au délégataire (- 20 K€),
- d'une diminution du chiffre d'affaires de la boutique de l'Office de Tourisme (- 2,5 K€).

➤ **Autres recettes : 2,14 M€**

Après retraitement de la subvention de fonctionnement au budget annexe de l'Office de Tourisme Yvetot Normandie d'un montant de 200 K€, les autres recettes sont globalement stables et s'élèvent à 1,936 M€ (1,926 M€ en 2024).

Ces recettes incluent essentiellement :

- Des subventions d'un montant de 1,19 M€ (1,24 K€ en 2024), dont 529 K€ au titre des soutiens (contre 511 K€ en 2024)
- Des recettes de cessions de terrains aménagés sur la ZAE de Croix-Mare pour un montant de 187 K€,
- Les ventes de matériaux collectés en déchetterie de 146 K€ (193 K€ en 2024),
- Des remboursements de frais de personnel d'environ 391 K€ (259 K€ en 2024),
- Les intérêts correspondants au résultat des placements financiers réalisés sur des comptes à terme auprès du Trésor public (51 K€),
- Les loyers de l'hôtel d'entreprises pour un montant de 35 K€ (42 K€ en 2024).

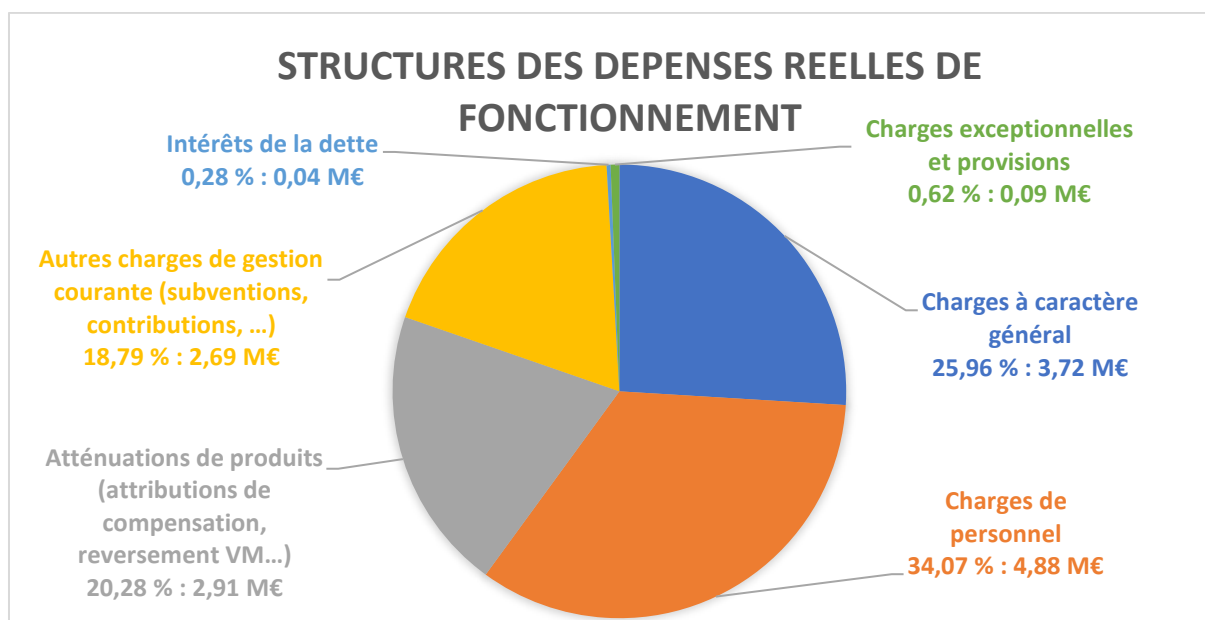
➤ **Les reprises sur provisions : 755 €**

L'actualisation du coût d'une éventuelle valorisation des comptes épargne temps (CET) des agents a permis une reprise de la provision constituée sur le budget annexe des ordures ménagères et a générée 755 € de recettes exceptionnelles.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT tous budgets confondus

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement s'est élevé à 14 330 300,17 €. Elles diminuent de 0,68 % par rapport à 2024.

La répartition des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des budgets de la communauté de communes s'établit de la manière suivante :



Parmi les principales dépenses, on peut citer :

➤ **Charges à caractère général : 3,72 M€**

Les charges à caractère général s'élèvent en 2024 à 3 720 689,90 € (4,4 M€ en 2025).

Dans ce volume, les travaux d'aménagement des zones, traités en opérations de stock, s'établissent à 357 K€ pour la ZAE d'Auzebosc et à 174 K€ pour celle de Croix-Mare.

Après retraitement des dépenses liées aux travaux d'aménagement des zones économiques (531 € en 2025 contre 709 K€ en 2024), les charges à caractère général diminuent de 523 K€, notamment en raison :

- du changement de mode de gestion du réseau de transport, qui a conduit à transférer la contribution forfaitaire versée au délégataire au chapitre 65 en lieu et place des sommes réglées dans le cadre du marché public au chapitre 011 du budget annexe des transports (- 418 K€) ;
- de la diminution du tonnage des déchets collectés et de la baisse des coûts de transports de la collecte sélective (- 68 K€), compétence qui a été reprise par le SEVEDE à compter du 2nd semestre 2025 ;
- de variations contrastées en fonction de certains postes de dépenses du budget principal entre 2024 et 2025 :
 - des diminutions qui s'expliquent par des dépenses non reconduites en 2025 au niveau de la location d'un bien rue de l'Industrie à Sainte Marie des Champs (- 6,5 K€ au niveau des loyers et des charges) et d'études spécifiques conduites en 2024 (- 40 K€) ;

- des économies au niveau des frais de télécommunication (- 45 K€) avec la mise en service d'un réseau de fibre entre nos sites ;
- des frais d'un séminaire en direction du personnel qui n'avait pas été organisé en 2024 (+ 6,6 K€) ;
- des augmentations constatées principalement sur les contrats d'assurance (+ 12,5 K€) et sur les interventions réglées au prestataire chargé de l'accompagnement des particuliers et de l'instruction des aides à la rénovation énergétique, compte tenu du renforcement des missions assurées (+ 28 K€).

➤ **Charges de personnel : 4,88 M€**

Les dépenses de personnel s'élèvent à 4 882 373,75 € en 2025 (4,82 M€ en 2024). Elles représentent plus de 34 % des dépenses consolidées de fonctionnement et ont augmenté de 1,25 % par rapport à 2024.

Cette évolution s'explique notamment par :

- L'augmentation des cotisations retraites des agents CNRACL,
- L'effet en année pleine des postes créés en cours d'année 2024 concernant :
 - Le SIGiste,
 - L'intégration de l'agent chargé de l'animation du point d'accès au droit (PAD), transféré par la ville d'Yvetot,
 - Le chargé de mission en informatique,
- Aux avancements d'échelons et de grades en lien avec l'ancienneté des agents,
- Le remplacement des agents absents pour des périodes de longue durée,
- La création d'un poste de chargé de communication (en transformation d'un poste en apprentissage) et l'augmentation du volume d'heures travaillées pour certains enseignements.

Au 31 décembre 2025, les effectifs en équivalent temps plein (ETP) d'Yvetot Normandie s'établissent comme suit :

	Postes ouverts			Postes pourvus		
	Temps complet	Temps non complet	Total	Titulaires	Non titulaires*	Total
Budget principal	63	9,80	72,80	41,75	24,60	66,35
Service ordures ménagères	21	0,64	21,64	14,64	7	21,64
Régie office de tourisme	3	0,24	3,24	0,24	3	3,24
TOTAL	87	10,68	97,68	56,63	34,60	91,23

* dont 6 postes non-permanents.

➤ **Atténuations de produits : 2,86 M€**

Les atténuations de produits diminuent de - 2,3 % par rapport à 2024.

Elles incluent :

- Les attributions de compensation d'un montant de 2 779 915,59 € (contre 2,846 € en 2024) par l'effet sur un exercice complet du transfert de charges lié au PAD et à la facturation du service commun portant sur les systèmes d'information et des réseaux (SCSIR) au titre des exercices 2023 et 2024 (- 33,6 K€),
- Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources FNGIR de 79 251 €,

- Un reversement de TASCOT à hauteur de 4 901,36 €, faisant suite à un dégrèvement accordé par les services fiscaux,
- Le transfert de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) au budget principal en compensation des aides mulching versées, soit 30 000,00 € constatés en dépense du budget annexe OM en 2025,
- Le transfert du versement de mobilité par le budget transport au budget principal pour financer les actions portées par ce dernier, soit 11 528,32 € constatés en dépense du budget annexe transports en 2025.

➤ **Autres charges de gestion courante : 2,69 M€**

Le montant des autres charges de gestion courante s'élève à 2 692 503,84 € (1,91 M€ en 2024). Elles ont donc augmenté de plus de 40 % par rapport à 2024.

Cette forte progression s'explique notamment par :

- L'intégration, au niveau du budget annexe transports, de la contribution forfaitaire versée au délégataire du réseau de transport (+ 885 K€) pour un coût supérieur au marché public antérieur, compte tenu du développement de l'offre (ligne régulière supplémentaire sur le réseau urbain, création d'un service de transport à la demande, etc...),
- La diminution de la subvention de fonctionnement versée, au niveau du budget principal, au délégataire du centre aquatique (- 117 K€) en l'absence de régularisation de dépense relevant d'exercices antérieurs,
- Les subventions nouvelles octroyées à des associations (+ 19,6 K€).

Les principaux autres postes de dépenses de cette catégorie sont :

- Les contributions aux organismes de regroupement pour environ 514 K€ (les syndicats mixtes de bassins versants, le syndicat Seine Maritime numérique et le PETR),
- La subvention de fonctionnement à la régie de l'Office de tourisme pour 200 K€.

➤ **Intérêts de la dette : 0,04 M€**

Les frais financiers s'élèvent à 40 587,33 € en 2025 (45,4 K€ en 2024).

En l'absence de souscription de nouveaux emprunts, ils diminuent logiquement au gré du désendettement de la collectivité.

➤ **Charges exceptionnelles et provisions : 0,09 M€**

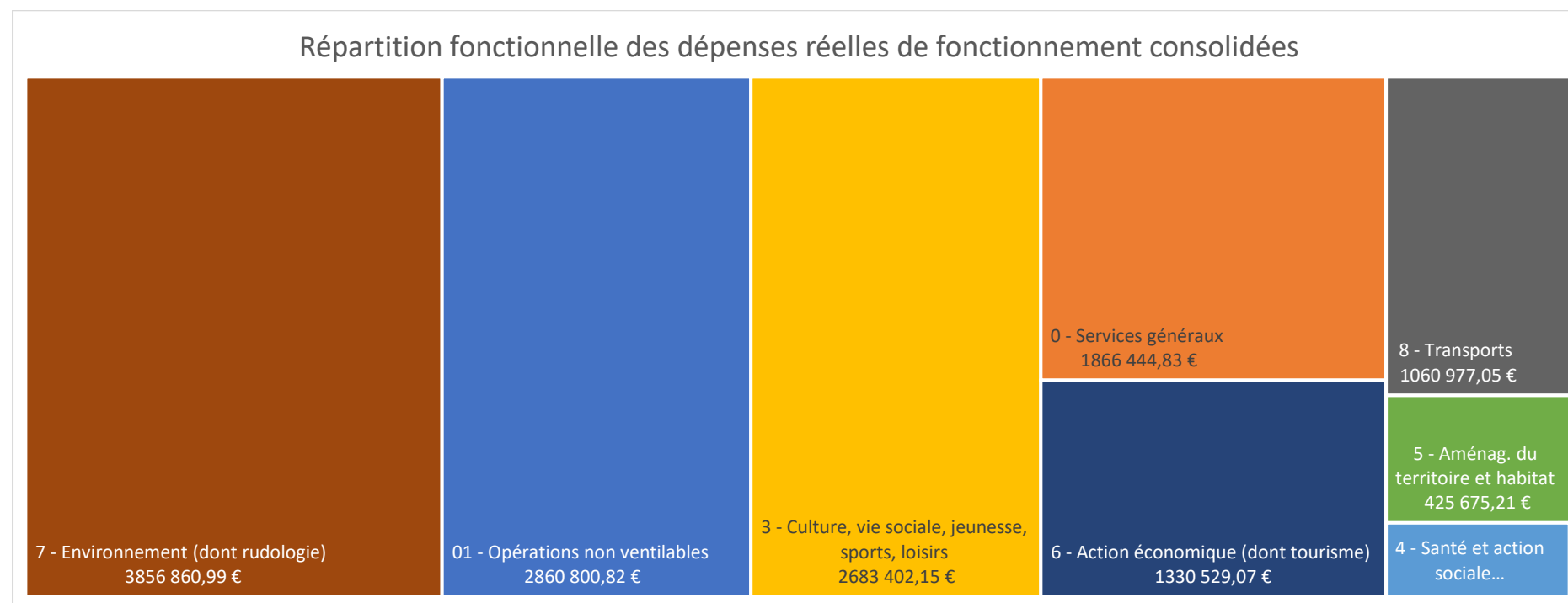
En 2025, les charges exceptionnelles comprennent principalement :

- Les annulations de REOM d'un montant de près de 72 K€ (écritures liées traitement des réclamations en diminution de - 23 K€ par rapport à 2024, confirmant une fiabilisation de la base des redevables),
- Des provisions pour risques et charges d'environ 16 K€.

Au-delà de la nature des dépenses exposées en 2025, il convient de souligner les principaux domaines d'actions au titre desquels les montants ont été dépensés, soit les principaux par ordre décroissant :

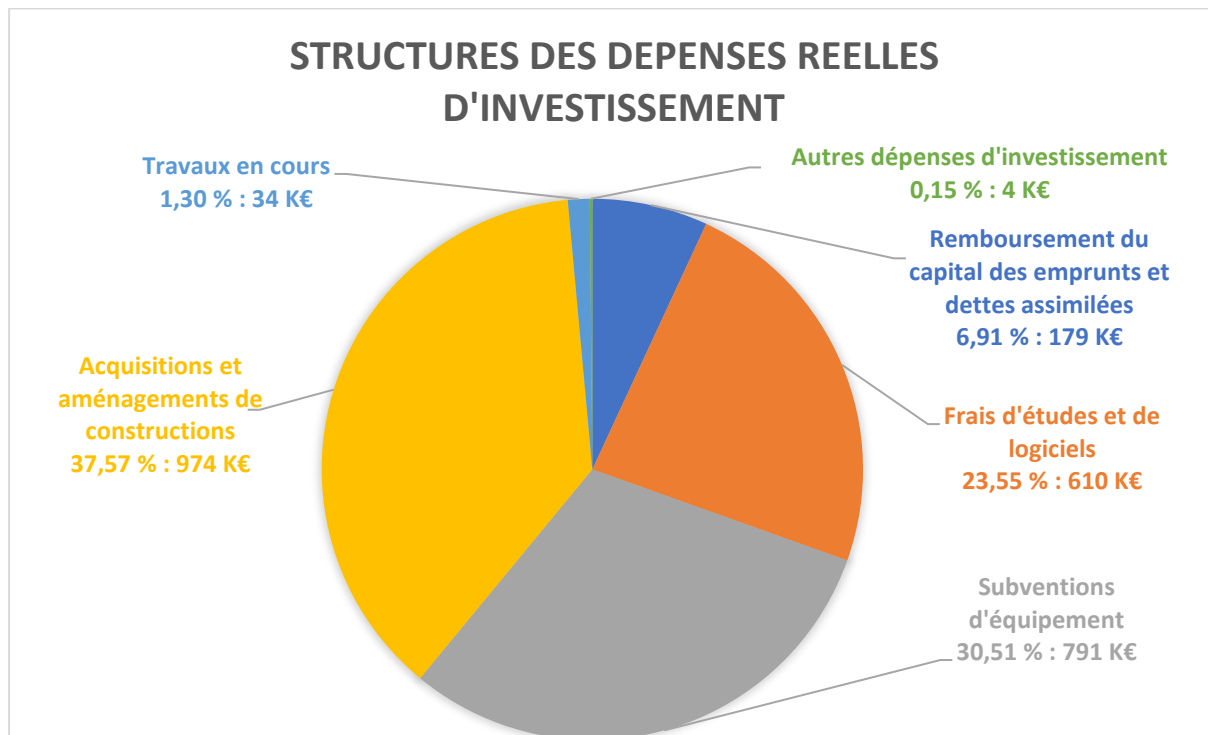
- 1) L'environnement, comprenant notamment les frais d'exploitation du service ordures ménagères ;
- 2) Les attributions de compensation versées aux communes membres (identifiées comme des opérations non-ventilables au niveau de la nomenclature fonctionnelle) ;
- 3) Les actions culturelles avec le Conservatoire et la Médiathèque, ainsi que les actions sportives avec le Centre aquatique ;
- 4) Les coûts des services généraux qui comprennent notamment les salaires des services supports (1,13 M€) et les indemnités des élus (0,16 M€), les dépenses d'entretien de l'hôtel communautaire et de fonctionnement des services supports, y compris ceux mutualisés (0,39 M€), ou encore la contribution à Seine-Maritime Numérique (0,17 M€).

Cet ordre est similaire à celui de l'exercice 2024.



DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT tous budgets confondus

Les dépenses d'investissement 2025 s'élèvent à 2 591 207,01 €.



Parmi les principales dépenses, peuvent notamment être citées :

- ✓ **Remboursement du capital de emprunts et dettes assimilées : 179 K€**
- ✓ **Les études et logiciels : environ 610 K€**
Dont :
 - Maitrise d'œuvre et autres intervenants dans la création de la Maison de l'Intercommunalité : 430 K€
 - Assistance à maitrise d'ouvrage et frais de procédure pour la réhabilitation/extension du Conservatoire : 78,5 K€
 - Frais d'études PLUI : 44,5 k€
 - Assistance à maitrise d'ouvrage pour la concession relative au quartier d'affaires de la Moutardièrre : 32 K€
 - Maitrise d'œuvre et autres intervenants dans le cadre de travaux à la déchetterie de Croix-Mare : 15,7 K€
 - Audit énergétique de la médiathèque : 5,5 K€
 - Modernisation du site internet de l'Office de tourisme : 3,5 K€
- ✓ **Les subventions d'équipement : 791 K€**
Dont :
 - Les fonds de concours aux communes membres : 379 K€, dont 61 K€ au titre du fonds CYCL'YN
 - La participation aux travaux d'économie d'énergie au niveau du centre aquatique : 294 K€

- Les subventions en faveur de l'environnement (aides mulching, travaux de rénovation énergétique, subventions YOU) : 68 K€
- Les aides à l'immobilier d'entreprises et assimilées : 50 K€

✓ **Les acquisitions et aménagement de constructions : 974 K€**

Dont :

- Acquisition de 2 véhicules pour le réseau de transport urbain : 293 K€
- Service des ordures ménagères : 235 K€, notamment :
 - Acquisition d'un fourgon pour la distribution des bacs : 54 K€
 - Grosses réparations sur les matériels roulants : 67 K€
 - Acquisition de bacs et de composteurs : 106 K€
- Création d'un réseau fibre privé entre les sites : 107 K€
- Acquisition de matériel informatique : 183 K€ (dont 155 K€ pour le projet de serveurs mutualisés avec le CCAS d'Yvetot)
- Remplacement de la centrale de traitement de l'air du conservatoire intercommunal : 26 K€
- Acquisition d'un véhicule pour le service patrimoine : 25 K€
- Création d'un escalier et d'un chemin d'accès au niveau de la zone d'activités de Valliquerville : 20 K€
- Acquisition d'instruments de musique : 16 K€
- Travaux au niveau de la médiathèque : 14 K€
- Travaux au niveau de la climatisation du local serveur et remplacement de de la centrale de traitement de l'air de l'hôtel communautaire : 14 K€
- Travaux au niveau du local de la Poste de Fréville : 11 K€
- Acquisition de matériels et mobiliers : 4 K€

✓ **Les travaux en cours : 34 K€**

Dont :

- Travaux d'aménagement de la rampe de la déchetterie de Croix-Mare : 34 K€

✓ **Autres dépenses d'investissement : 4 K€**

Dont :

- Remboursement de cautions versés par les occupants lors de leur départ de l'hôtel d'entreprises : 4 K€

Depuis 2024, Yvetot Normandie a l'obligation de présenter une nouvelle annexe au compte administratif, dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de valoriser les choix d'investissement réalisés qui ont un impact positif sur l'environnement et faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national, conformément à l'article 191 de la loi de finances pour 2024.

Par application du décret du 16 juillet 2024, la nouvelle annexe environnementale doit être mise en œuvre de façon progressive, au fur et à mesure de la parution d'une méthodologie consensuelle de cotation pour chacun des 6 axes la taxonomie des activités vertes, à savoir :

- Axe 1 : atténuation du changement climatique,
- Axe 2 : adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels,
- Axe 3 : gestion des ressources en eau,
- Axe 4 : transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques,
- Axe 5 : prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols,
- Axe 6 : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Pour mesurer l'impact environnemental d'une dépense, il convient d'appliquer, en fonction de chaque axe, un critère d'évaluation à partir de la logique suivante :

- « Favorable » : la dépense a un effet positif sur l'axe considéré ;
- « Défavorable » : la dépense a un effet négatif sur l'axe considéré ;
- « Neutre » : après analyse, la dépense est sans effet sur l'axe considéré.

Alors qu'en 2024, seuls certains articles de dépenses d'investissement des budgets régis par la nomenclature M57 étaient concernés par une analyse de l'axe 1, en 2025, l'ensemble des dépenses réelles d'investissement de tous les budgets doivent être cotées pour les axes 1 et 6.

Pour l'axe 1 « atténuation du changement climatique », en 2025, il en ressort les cotations suivantes :

	Dépenses à coter	Favorables	Défavorables	Neutres	Non-cotées
Budget principal	1 821 394,90 €	997 936,84 €	440 593,35 €	233 644,64 €	149 220,07 €
Budget annexe ordures ménagères	284 677,94 €	114 873,14 €	65 594,14 €	96 671,06 €	7 539,60 €
Budget annexe transports	292 991,72 €	- €	292 991,72 €	- €	- €
Budget annexe office de tourisme	5 744,32 €	- €	529,01 €	1 768,91 €	3 446,40 €
Budget annexe hôtel d'entreprises	3 953,17 €	2 912,85 €	- €	1 040,32 €	- €
Budget annexe ZAE Croix-Mare	- €	- €	- €	- €	- €
Budget annexe ZAE Auzebosc extension	- €	- €	- €	- €	- €
Budget annexe ZAE Valliquerville extension	- €	- €	- €	- €	- €
Total	2 408 762,05 €	1 115 722,83 €	799 708,22 €	333 124,93 €	160 206,07 €
Pourcentage	100,00%	46,32%	33,20%	13,83%	6,65%

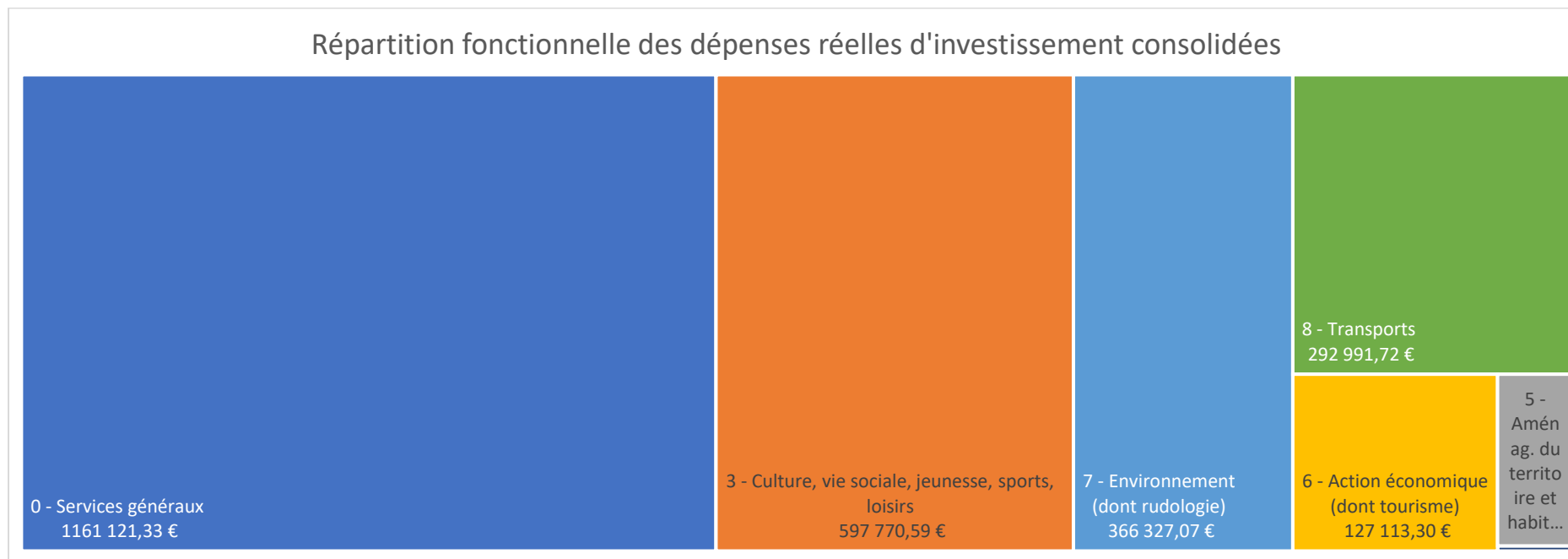
Pour l'axe 6 « préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles », en 2025, il en ressort les cotations suivantes :

	Dépenses à coter	Favorables	Défavorables	Neutres	Non-cotées
Budget principal	1 820 827,90 €	42 129,38 €	96 459,38 €	1 300 177,07 €	382 062,07 €
Budget annexe ordures ménagères	284 677,85 €	52 634,49 €	- €	224 503,76 €	7 539,60 €
Budget annexe transports	292 991,72 €	- €	- €	292 991,72 €	- €
Budget annexe office de tourisme	5 744,32 €	- €	- €	2 297,92 €	3 446,40 €
Budget annexe hôtel d'entreprises	3 953,17 €	2 912,85 €	- €	1 040,32 €	- €
Budget annexe ZAE Croix-Mare	- €	- €	- €	- €	- €
Budget annexe ZAE Auzebosc extension	- €	- €	- €	- €	- €
Budget annexe ZAE Valliquerville extension	- €	- €	- €	- €	- €
Total	2 408 194,96 €	97 676,72 €	96 459,38 €	1 821 010,79 €	393 048,07 €
Pourcentage	100,00%	4,06%	4,01%	75,62%	16,32%

Soit, en combinant ces deux analyses, la présentation globale suivante pour 2025 :

	Dépenses à coter	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non-cotées
Budget principal	1 820 827,90 €	948 403,51 €	51 625,58 €	440 593,35 €	230 985,39 €	149 220,07 €
Budget annexe ordures ménagères	284 677,85 €	114 873,05 €	- €	65 594,14 €	96 671,06 €	7 539,60 €
Budget annexe transports	292 991,72 €	- €	- €	292 991,72 €	- €	- €
Budget annexe office de tourisme	5 744,32 €	- €	- €	529,01 €	1 768,91 €	3 446,40 €
Budget annexe hôtel d'entreprises	3 953,17 €	2 912,85 €	- €	- €	1 040,32 €	- €
Budget annexe ZAE Croix-Mare	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Budget annexe ZAE Auzebosc extension	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Budget annexe ZAE Valliquerville extension	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total	2 408 194,96 €	1 066 189,41 €	51 625,58 €	799 708,22 €	330 465,68 €	160 206,07 €
Pourcentage	100,00%	44,27%	2,14%	33,21%	13,72%	6,65%

Il peut également être intéressant de présenter les principaux domaines d'actions au titre desquels l'ensemble des dépenses réelles d'investissement consolidées (près de 2,6 M€) a été réalisé :

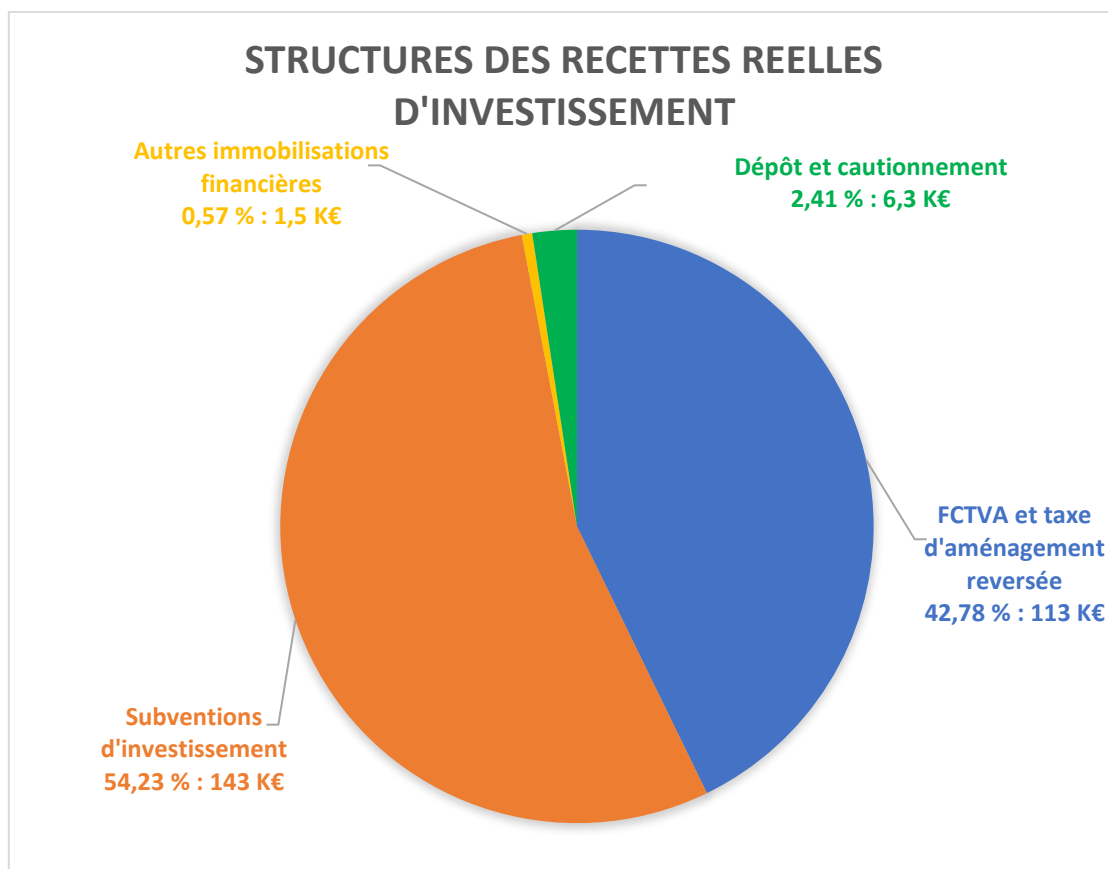


Il faut rappeler que les dépenses d'investissement des services généraux regroupent notamment les frais d'études (maitre d'œuvre et autres intervenants) en rapport avec la construction de la Maison de l'intercommunalité, les fonds de concours versés aux communes et les acquisitions en matériels informatiques.

Les dépenses d'investissement en matière de culture correspondent principalement aux frais d'études (maitre d'œuvre et autres intervenants) en rapport avec la réhabilitation / extension du conservatoire et celles émergeant au niveau du sport sont les participations versées dans le cadre des travaux énergétiques réalisées au centre aquatique.

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT tous budgets confondus

Le montant total des recettes réelles d'investissement (hors excédent de fonctionnement capitalisé) s'élève à 263 362,88 €.



Pour l'exercice 2025, les recettes d'investissement les plus significatives sont :

✓ **Les subventions perçues : 143 K€**

Dont :

- Subvention de la DDTM en rapport avec le quartier d'affaires : 66 K€
- Subvention de l'ADELPHE dans le cadre du projet de réduction des déchets : 55 K€
- Subvention dans le cadre de Petites Villes de Demain pour l'étude portant sur les pôles culturels : 17 K€
- Subvention de la CAF pour les premiers équipements du LAEP : 4 K€

✓ **Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) : 108 K€**

✓ **La taxe d'aménagement reversée par les communes : 5 K€**